



Bilan de la mise en œuvre de la déclinaison

Année 2014



Bilan de la mise en œuvre de la déclinaison

Année 2014

Animateur régional : Olivier Vannucci

Conservatoire d'espaces naturels de la Sarthe

Correspondant DREAL Pays de la Loire : Arnaud Le Nevé

Partenaires techniques :

GRETIA Pays de la Loire, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Conservatoire botanique national de Brest, LPO Anjou, CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, ONF, GNLA, Bretagne vivante, Université du Maine.

ANNEXES

Fiches projets et budgets associés (Sarthe et Maine-et-Loire)

Comptes rendus COPIL Pays de la Loire

Journée rencontres Maculinea Grand Ouest

Communication

Articles de presse

Remerciements :

Sylvie Desgranges, Franck Herbrecht, Marek Banasiak, Jeanne Vallet, Richard Maréchal, Cor Van den Ham, Joël Pilon, Johannic Chevreau, Mickaël Ricordel, Nicolas et Aurélie Fleurance, Marc Nicolle, Yann Brilland, Willy Raitière et les bénévoles du groupe Papillons72.

Sommaire

1. Animation de la déclinaison régionale	4
2. Comité de pilotage régional	5
3. Comité de pilotage national	6
4. Programme d'actions régionales.....	6
5. Actions mises en œuvre	7
5.1. Action A.1 Animer et mettre en œuvre la déclinaison régionale du PNA.....	7
5.2. Action A.2 bis Inventorier et caractériser les stations de Maculinea de milieux humides ; Action A.3 Evaluer l'état de conservation des métapopulations	7
5.3. Action A.4 Compléter les études scientifiques.....	9
5.4. Action A.5 Déterminer les priorités spatiales pour la gestion conservatoire des stations ...	10
5.5. Action A.7 Assurer la gestion conservatoire des stations avérées ou potentielles des populations locales de Maculinea	10
5.6. A.10 Participer à la formation des professionnels de terrain	11
5.7. A.11 Informer le grand public sur le mode de vie original des Maculinea et la préservation de leurs habitats ; A.12 Participer à la diffusion de l'information sur le Plan national d'actions en faveur des Maculinea et sa déclinaison régionale	12
6. Bilan financier de la mise en œuvre du plan pour l'année 2014.....	13
7. Conclusion	14
8. Perspectives.....	14

1. Animation de la déclinaison régionale

L'animation de la déclinaison régionale est décrite dans l'action A.1 du plan « Animation et mise en œuvre de la déclinaison du PNA ». L'animateur de la déclinaison régionale a pour mission :

- d'assurer le lien avec le coordinateur national du PNA (en l'espèce, l'OPIE);
- de centraliser les données et les informations régionales ;
- de coordonner et soutenir l'ensemble des acteurs et des actions mises en œuvre en région concernant les *Maculinea* et leurs habitats
- de réaliser les bilans et d'animer les comités de pilotage en lien avec la DREAL des Pays de la Loire ;
- de chercher des pistes de financements pour mettre en œuvre les actions ;
- de relancer et d'animer le réseau de lépidoptéristes sur les investigations concernant les *Maculinea* en lien avec les associations régionales et locales (AER, GRETIA, ETL, etc.)
- d'échanger régulièrement avec la personne qui pilote les PNA en faveur de la faune à la DREAL Pays de la Loire

Une enveloppe de 6 000 € (DREAL Pays de la Loire) a été dédiée à cette animation et concerne le travail réalisé par le CEN Sarthe.

Deux actions principales ont été réalisées au cours de cette année 2014 :

- organisation du comité de pilotage de lancement de la déclinaison ;
- montage d'un programme d'actions régionales multi-partenarial.

2. Comité de pilotage régional

Le Comité de pilotage de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Chiroptères s'est réuni le 26 février 2014 à Angers.



Le comité de pilotage de lancement de la déclinaison régionale du plan national d'action en faveur des *Maculinea* en Pays de la Loire s'est tenu le 26 février 2014 à Angers. Il a rassemblé 19 personnes qui ont pu assister et échanger sur les différents points de l'ordre du jour :

- Introduction du PNA par Arnaud Le Nevé, DREAL des Pays de la Loire et conditions de financement actuel
- Présentation de la déclinaison régionale par le CEN Sarthe (animateur régional) et précision sur le statut des espèces en région
- Actions de conservation actuelles (Atlas Entomologique Régional, ONF et CEN Sarthe)
- Les actions 2014
- Perspectives et calendrier prévisionnel pour 2014 et 2015
- Point sur les projets nationaux par Raphaëlle Itrac-Bruneau, OPIE (animatrice nationale du PNA en faveur des *Maculinea*)
- Questions diverses

Lors de ce comité, il a été évoqué l'urgence en termes d'actions de conservation sur les stations à *Maculinea alcon alcon*.

La présentation et le compte rendu de ce comité de pilotage figure en annexes de ce rapport.

3. Comité de pilotage national

Le Comité de pilotage national s'est déroulé le 25 février 2014 à Paris. Animé par la DREAL Auvergne et l'OPIE, il s'est tenu dans les locaux du Ministère en charge de l'écologie et du développement-durable dans le quartier de la Défense (Hauts-de-Seine).

Il a été question notamment de la mise en place d'un protocole standardisé sur la recherche des fourmis hôtes en partenariat avec les universités de Tours et de Lyon 1. L'OPIE a également présenté l'association ANTAREA (<http://antarea.fr/fourmi/>). Cet organisme travaille depuis quelques années sur un atlas national des fourmis.

Par la suite, chacun a présenté les actions menées au sein de sa région en faveur des *Maculinea*.

4. Programme d'actions régionales

Le travail d'animation en 2014 a principalement concerné la mise en œuvre d'un ensemble d'actions multi-partenariales (travail débuté en fin d'année 2013).

Compte tenu des objectifs et des priorités de la déclinaison régionale du PNA, les actions ciblées par ce programme comme devant être mises en œuvre prioritairement en 2014 ont été les suivantes :

- Amélioration des connaissances sur la répartition des plantes hôtes et des imagos de *Maculinea alcon alcon* et *teleius* (actions A.2 bis, A.3 et A.4 de la déclinaison régionale du Plan) ;
- Mettre en place une stratégie de conservation pertinente à l'échelle de la région des Pays de la Loire (action A.5) ;
- Maintenir et restaurer les habitats de *Maculinea alcon alcon* notamment en s'assurant de la maîtrise foncière des stations (action A.7) ;
- Maintenir et restaurer les habitats de *Maculinea arion* (action A.7) ;
- Professionnaliser les pratiques des acteurs régionaux du PNA dans les domaines où ils interviennent (action A.10).

Dès août 2013 et jusqu'à février 2014, la mission d'animation a été consacré à développer des projets multi-partenariaux : contact avec les porteurs de projet potentiels, recherche de financements (notamment auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne).

Cet ensemble d'actions visant l'amélioration des connaissances sur les Azurés des milieux humides portait principalement sur 3 départements :

- La Sarthe, dont les principaux sites sont situés sur les sables Cénomaniens et la vallée des Cartes ;
- Le Maine-et-Loire : partie Est du département, sites labellisés ENS et prairies à Grande Sanguisorbe et/ou Gentiane pneumonanthe ;
- La Loire Atlantique, site des Landes de Mespras (forêt du Gâvre).

Autres actions

Tout au long de l'année, l'animation du plan a également consisté à :

- répondre aux sollicitations de la coordination nationale (réactualisation de la cartographie des espèces de *Maculinea*) ;
- échanger avec les structures naturalistes locales en région Pays de la Loire (GRETIA, ETL, AER) ;
- à échanger avec la DREAL.

5. Actions mises en œuvre

5.1 Action A.1 Animer et mettre en œuvre la déclinaison régionale du PNA

Le CEN Sarthe a porté l'animation de cette déclinaison régionale en contactant l'ensemble des structures spécialisées ou non en entomologie pour faire émerger des projets. Des contacts réguliers avec la DREAL des Pays de Loire ont permis de faire avancer certaines démarches de conservation d'espaces.

5.2 Action A.2 bis Inventorier et caractériser les stations de *Maculinea* de milieux humides ; Action A.3 Evaluer l'état de conservation des métapopulations

En Sarthe

A partir du printemps 2014, le CEN Sarthe a contribué à l'étude menée sur le département de la Sarthe avec le CPIE Vallées de la Sarthe et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Ils'agissait de prospecter l'ensemble des stations de Gentiane pneumonanthe (pante-hôte de *M. alcon alcon*) sarthoises afin d'évaluer leur état de conservation.

S'agissant de la Grande sanguisorbe (plante-hôte de *Maculinea teleius* – aucune mention historique en Sarthe), ont été privilégiées les stations les plus importantes. Pour les sites où l'on observait un nombre de pieds de gentiane important, une recherche en deux passages d'imagos de *Maculinea alcon alcon* était réalisée par le CEN ou le CPIE. La recherche des pontes était la priorité pour l'ensemble des stations à Gentiane pneumonanthe, quel que soit le dimensionnement des stations.



Comptage des œufs de *Maculinea alcon alcon* par le CEN Sarthe en Vallée des Cartes en juillet 2014
(CEN Sarthe)

En Maine-et-Loire

En 2014, la LPO Anjou et le GRETIA ont mené des prospections complémentaires et coordonnées ciblant l'Azuré de la sanguisorbe (*Maculinea teleius*) en Anjou. Ce travail, co-financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil général de Maine-et-Loire, la LPO Anjou et le GRETIA (autofinancement/bénévolat valorisé) visait à observer des imagos au sein d'habitats favorables à sa reproduction, en particulier dans des stations où se développe sa plante-hôte exclusive, la Grande sanguisorbe (*Sanguisorba officinalis*). Les secteurs visés sont essentiellement répartis dans le Baugeois et dans les Basses Vallées angevines, respectivement au sein des périmètres "espaces naturels sensibles" en ce qui concerne la mission pilotée par la LPO et hors de ces périmètres en ce qui concerne les prospections incombant au GRETIA. La méthode employée repose sur :

- la délimitation des secteurs à prospector, définis, d'une part, au moyen de l'utilisation des données de répartition de la plante-hôte à l'échelle de la parcelle, telles qu'elles ont pu être fournies par la Conservatoire botanique national de Brest au printemps 2014 (extraction de la base Calluna) et d'autre part sur une interprétation des orthophotographies et des cartes topographiques au 1/25000 de l'IGN ;
- la prospection de terrain proprement dite sur les parcelles où des observations de sanguisorbes sont documentées et sur d'autres secteurs potentiellement favorables. Cette phase de terrain a été menée conjointement par des salariés et des bénévoles des deux structures associatives.

Bien que des stations de plantes-hôtes aient pu effectivement être revues et même de nouvelles stations découvertes, aucun imago de ce papillon n'a été observé en 2014 en Maine-et-Loire.

Il a été constaté à plusieurs reprises que certaines modalités de gestion ou d'exploitation des habitats prairiaux semblaient favorables à la plante-hôte (forte densité d'individus de Sanguisorbe observée) mais ne nous semblaient pas adéquates au développement du papillon et/ou de sa fourmi-hôte. L'absence apparente de ce *Maculinea* dans les secteurs concernés en Maine-et-Loire est aussi à mettre en relation avec la fragilité de l'état des populations à une échelle plus large (si l'on considère notamment le département voisin de l'Indre-et-Loire).

Un rapport de synthèse de cette opération sera co-rédigé par la LPO Anjou et le GRETIA en début d'année 2015.

En Loire-Atlantique

La dernière station d'Azuré des mouillères de Loire-Atlantique est gérée par l'Office national des forêts. Il s'agit de la lande de Mespras (site confiné dans un hippodrome), site intégré au schéma d'aménagement forestier de la forêt domaniale du Gâvre. Depuis longtemps les lépidoptéristes fréquentent ce site horexceptionnel, des préconisations de gestion détaillées dans un rapport (Baudran 2003) avaient été mises en œuvre pour favoriser la présence de *Maculineaalconalcon*. Ces actions convergeaient vers un enjeu « sécurité » pour les gérants de l'hippodrome, mais depuis quelques années l'entretien des pare-feu a été abandonné.

Aujourd'hui la station se ferme rapidement (année pluvieuse augmentant la dynamique de végétation) et les gentianes disparaissent et/ou se déplacent en bordure de piste. La diminution des populations de plantes-hôtes entraîne de facto une diminution du nombre d'imagos observés.

En 2014, le CEN Sarthe a rencontré l'ONF pour essayer de restaurer certains pare-feux. Une action de restauration pourrait être engagée en 2015.



Landes de l'hippodrome de Mespras, photographie CEN Sarthe.

5.3 Action A.4 Compléter les études scientifiques

A définir suite aux résultats obtenus en Maine-et-Loire sur *Maculinea teleius*. Il sera important de travailler à l'amélioration de la connaissance sur des échanges possibles avec les populations de la vallée du Changeon en Indre et Loire. Des échnages réguliers ont débuté avec l'animateur de la déclinaison et le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.

5.4 Action A.5 Déterminer les priorités spatiales pour la gestion conservatoire des stations

Deux sites à très fort enjeu : la vallée des Cartes et les landes de Mespras.

En juillet/août 2014, des journées bénévoles ont été organisées afin de dénombrer le nombre de pieds de *Gentiane pneumonanthe* et le nombre d'œufs par tige en vallée des Cartes. Ces journées de prospection ont été organisées les 2 et 3 août sur les départements de la Sarthe et de Maine-et-Loire. Ces deux jours ont rassemblé 5 lépidoptéristes amateurs passionnés. Le CEN Sarthe a également conduit une journée de comptage en Loire-Atlantique avec des bénévoles du Groupe Naturalistes de Loire Atlantique et Mickaël Ricordel, agent de Office national des forêts le 27 août 2014.

5.5 Action A.7 Assurer la gestion conservatoire des stations avérées ou potentielles des populations locales de *Maculinea*

Une convention avec des agriculteurs biologiques (production de fromage de brebis) a été mise en place sur la commune de Savigné-sous-Le-Lude, afin de préserver une station de *Gentiane pneumonanthe*.



Prairie des Deux-Eves pâturée par des brebis gasconne.

Le CEN Sarthe a signé un bail rural sur la dernière parcelle à Azuré des mouillères non encore maîtrisée foncièrement en Sarthe. L'ensemble des parcelles abritant *Maculinea alcon alcon* en Sarthe sont soit louées ou acquises par le Conservatoire d'espaces naturels de la Sarthe. Ce plan permet aussi la continuité des actions de gestion conservatoire en vallée des Cartes dans le cadre de contrats Natura 2000.

Une action de restauration a été menée sur un coteau calcaire pour conforter la présence d'une population de *Maculinea arion* sur la commune d'Avoise en Sarthe. Ce site non géré depuis une dizaine d'année voyait les ronciers et les fourrés grignoter les surfaces en pelouses calcicoles. Plus d'un hectare a été débroussaillé par un chantier d'insertion dans le cadre d'un projet Leader.



Coteau de Villeclair à Avoise. Réouverture des pelouses calcicoles.

5.6 A.10 Participer à la formation des professionnels de terrain

Le CEN Sarthe a rencontré l'ensemble des agents représentant la police de l'environnement dans le département de la Sarthe le 9 mars 2014. Il a notamment été question des menaces qui pesaient sur l'ensemble des sites abritant les *Maculinea* et surtout sur les habitats à Azuré des mouillères. Les agents de l'ONEMA et de l'ONCFS ont intégré dans leur circuit certains sites afin d'assurer une présence.



Agents de l'ONCFS – SD de la Sarthe

5.7 A.11 Informer le grand public sur le mode de vie original des *Maculinea* et la préservation de leurs habitats ; A.12 Participer à la diffusion de l'information sur le Plan national d'actions en faveur des *Maculinea* et sa déclinaison régionale

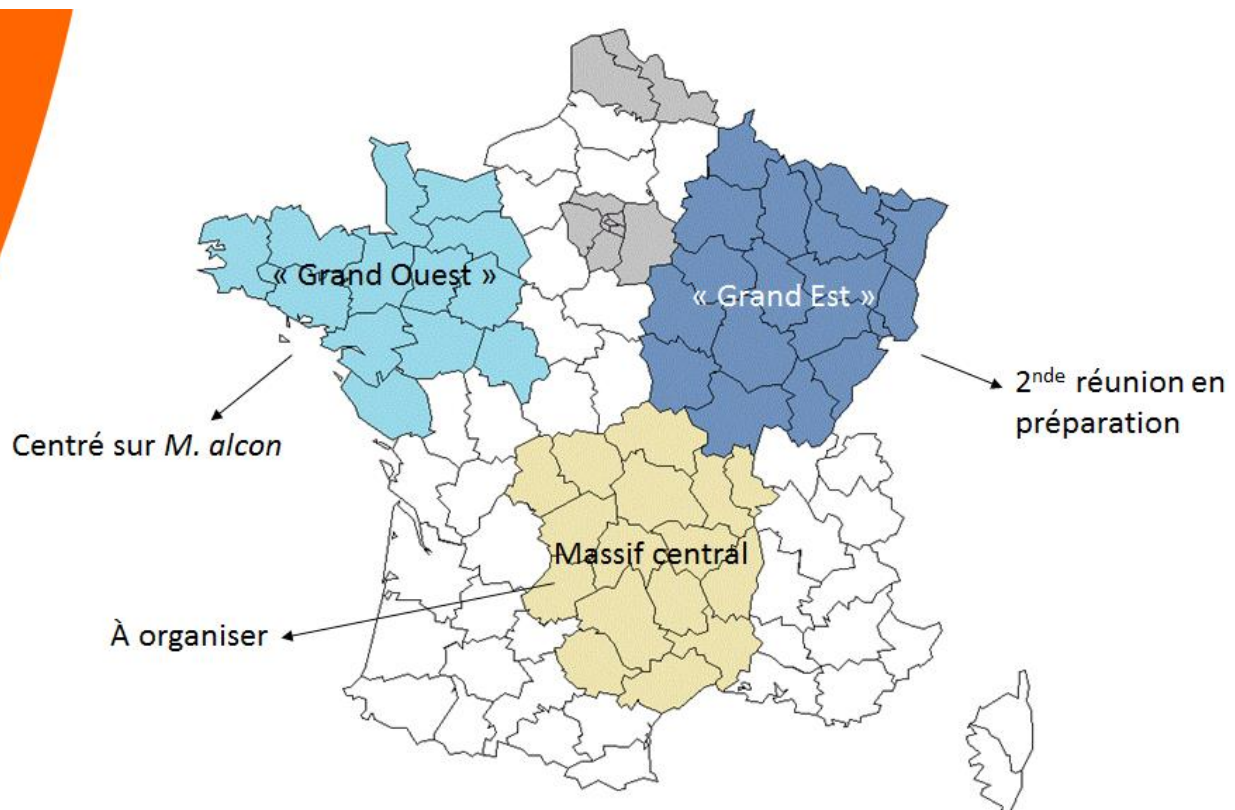
Schéma des Espaces Naturels Sensibles

Le CEN Sarthe a présenté la déclinaison régionale du PNA lors de l'invitation du Conseil général de la Sarthe sur la réflexion autour du Schéma ENS le 27 mars 2014. Les *Maculinea* et leurs habitats associés apparaissent comme des espèces prioritaires dans les actions de conservation du schéma.

Le Conseil général de la Sarthe est déjà engagé aux côtés du CEN Sarthe depuis de nombreuses années sur les parcelles tourbeuses des vallées des Cartes et de la Vésotière.

*Rencontre *Maculinea* « Grand Ouest »*

Le GRETIA Basse-Normandie a organisé une rencontre *Maculinea* Grand-Ouest le 28 février 2014. Il a été principalement question de l'Azuré des mouillères. L'ensemble des organismes présents ont évoqué le souhait de partager un protocole commun de suivi des plantes hôtes et des œufs de *Maculinea*. Le CEN Sarthe représentait les acteurs des Pays de la Loire à cette rencontre technique. Il a été rappelé à cette occasion l'urgence d'intervention (préservation et suivi) concernant la conservation de *Maculinea alcon alcon* dans l'ouest de la France.



Actions cohérentes à l'échelle des grandes régions naturelles

6. Bilan financier de la mise en œuvre du plan pour l'année 2014

De nombreuses actions ont vu le jour sous l'impulsion de la validation de la déclinaison régionale en 2013. Certaines initiées par le CEN Sarthe ont permis le développement d'actions multi-partenariales et d'autres porteurs de projet se sont aussi réunis pour élaborer une stratégie d'études.

Tableau récapitulatif de l'ensemble des actions réalisées en 2014 dans le cadre du PNA *Maculinea* :

Organismes	Actions	Financeurs	Montant
CEN Sarthe	Animation de la déclinaison du PNA en faveur des <i>Maculinea</i>	DREAL Pays de la Loire	6 000 €
CBN du Bassin Parisien, CEN Sarthe, CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir.	Prospections plantes hôtes et <i>Maculinea</i> de milieux humides (72)	Agence de l'eau Loire Bretagne, Région des Pays de la Loire, Conseil général de la Sarthe	25 865 €
GRETIA Pays de la Loire	Prospections stations à Grandes sanguisorbe (49)	Agence de l'eau Loire Bretagne Autofinancement.	4 750 €
LPO Anjou	Prospections stations à Grandes sanguisorbe et Gentiane pneumonanthe sur les ENS (49)	Agence de l'eau Loire Bretagne Conseil général de Maine-et-Loire	10 050 €
ONF et CEN Sarthe	Comptages des Gentianes pneumonanthes sur les Landes de Mespras (44)	DREAL via animation	/
Conseil général de Maine-et-Loire et CEN Sarthe	Comptages Gentiane pneumonanthe en Vallée des Cartes (49)	DREAL via animation	/
<i>Parc naturel régional du Marais Poitevin</i>	<i>Réflexion sur la trame sèche du parc, inventaire des fourmis hôtes de Maculinea arion 2015 (85)</i>	Autofinancement PNR	/
CEN Sarthe	Restauration d'un coteau à <i>Maculinea arion</i> (72)	LEADER Commune d'Avoise Communauté de communes de Sablé sur Sarthe	6 000 €
Total 2014			52 665 €

7. Conclusion

Cette première année de mise en œuvre montre l'urgence de renforcer les moyens et les actions en matière de gestion/restauration des dernières stations d'Azurés des mouillères. Ces populations situées en limite d'aire de répartition sont en effet très menacées.

Néanmoins, l'amélioration de la connaissance et la mise en œuvre du PNA *Maculinea* a mis en lumière les principales causes de disparition des stations de plantes hôtes. Il nous reste maintenant à convaincre les propriétaires, personnes privées ou collectivités, à agir pour préserver leur patrimoine naturel.

8. Perspectives

Pour cette première année de mise en œuvre du plan, un effort de recherche et de prospection a été consenti sur les *Maculinea* de milieux humides. Ces espèces restent menacées d'extinction à court terme dans la région au vu du faible nombre de populations et de l'isolement des petites stations.

Pour les années à venir, des actions de maîtrise foncière sont à développer (achat ou location de parcelles) avec les propriétaires privés ou les collectivités. Le renforcement de populations ou la réintroduction de l'espèce dans des sites préservés est à envisager. S'agissant de *Maculinea arion*, dont la situation demeure moins préoccupante que *Maculinea teleius* ou *Maculinea alcon alcon*, les populations vendéennes sont à surveiller et potentiellement menacées (pression foncière et étalement urbain en pays d'Olonne).

Un projet devrait voir le jour en 2015 concernant l'espèce et ses fourmis hôtes dans le Parc naturel régional du Marais Poitevin.

En complément, une rencontre régionale (ou inter-régionale) sur les suivis et la gestion des stations à *Maculinea* devrait voir le jour certainement en Sarthe en 2015.

Dans les années à venir, le CEN Sarthe et le COPIL réfléchiront à une possibilité d'intégration d'autres espèces de rhopalocères patrimoniaux dans la déclinaison en faveur des *Maculinea*. C'est déjà le cas dans d'autres régions françaises.

Annexes

**Compte-rendu du Copil du PNA Maculinea
en région Pays de la Loire
le 26 février 2014**

Rédaction : Olivier Vannucci et Arnaud Le Nevé

Personnes excusées :

- Franck Herbrecht, GRECIA Pays de la Loire
- Alain Texier, Parc Inter-régional des Marais Poitevin
- Bruno Cochet, ONF Pays de la Loire
- Nicolas Cotrel, DSNE

Personnes présentes :

- Raphaëlle Itrac-Bruneau, OPIE
- Alain Rojo de la Paz, Enseignant chercheur Université du Maine
- Jean-Marie Desse et Marc Nicolle, Association Entomologique de l'Anjou
- Jeanne Vallet, Responsable délégation Sarthe du CBN du Bassin Parisien
- Willy Chéneau, Chargé d'études d'impact Conseil général de Maine-et-Loire
- Richard Maréchal, Technicien ENS Conseil général de Maine-et-Loire
- Denis Foussard, Alain Cama et Maryse Moulin, Entomologie Tourangelle Ligérienne
- Olivier Duval, Chargé d'études Mayenne Nature Environnement
- Marek Banasiak, Chargé d'actions biodiversité CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir
- Ronan Arhuro, Chargé d'études Association de Défense de l'Environnement en Vendée (Adev)
- Jézabel Joalland, Conseil général de la Sarthe
- Karine Limanton, Conseil général de la Sarthe
- Thibaut Larduinat, DDT 72
- Pierre Duchemin, CEN Sarthe
- Dominique Bergeal, CEN Sarthe
- Olivier Vannucci / Animateur régional du PNA, CEN Sarthe
- Arnaud Le Nevé / DREAL des Pays-de-la-loire

1. Intervention de la DREAL (Arnaud Le Nevé) : présentation de l'outil « Plan national d'actions »

Répondant aux Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats », les PNA sont un outil national de conservation de la nature pour le maintien et/ou la restauration des espèces en déclin dans un bon état de conservation. Ils visent donc à définir les actions nécessaires à la conservation de ces espèces.

Ils constituent également un volet important de la politique nationale en matière de conservation de la nature, et constituent un des moyens de stopper la perte de biodiversité, objectif de la Stratégie nationale pour la biodiversité de 2004.

Historiquement, les PNA existent depuis 1996 (au début ils s'appelaient « Plans nationaux de restauration »). La stratégie nationale pour la biodiversité en 2004 et son plan d'action patrimoine naturel en 2005 ont souligné l'intérêt des PNA et la nécessité de les rénover et de les renforcer.

Ainsi, le Grenelle de l'environnement (2007) :

- a rappelé l'importance des PNA pour contribuer à l'engagement de la France de stopper la perte de biodiversité,
- a annoncé l'élaboration de nouveaux plans pour les espèces les plus menacées selon les listes rouges (UICN).

Les deux lois Grenelle leur ont donné une reconnaissance législative (art. 23 de la loi Grenelle I et art. 129 de la loi Grenelle II).

Entre 2008 et 2010, trois circulaires et une note du ministère précise le cadre juridique de leur mise en œuvre (circulaire DEB/PVEM n°08-04 du 13 août 2008, Circulaire DEB/PVEM n°08-07 du 3 octobre 2008, Circulaire DEB/PVEM n°09-04 du 8 septembre 2009, Note DEB/PVEM du 24 septembre 2010).

Les deux objectifs principaux des PNA sont de :

- clarifier et structurer la stratégie de la France visant la reconquête de l'état de conservation de l'espèce ;
- faciliter l'intégration de la protection de l'espèce dans les politiques sectorielles.

La méthode consiste à :

- concerter tous les acteurs concernés (État, établissements publics, acteurs socio-économiques, gestionnaires d'espaces naturels, collectivités territoriales, associations de protection de l'environnement, universitaires...),
- définir un programme d'actions complet, validé et connu de tous,
- mettre en place des actions volontaires ; les PNA sont non opposables mais engagement de l'État (pouvant conduire à la prise de décisions réglementaires)

Le programme d'actions est décliné sur 5 ans, selon trois axes, animés et coordonnés par un animateur national et si possible régional :

- Connaissance : état des lieux et organisation d'un suivi des populations de(s) l'espèce(s) concernée(s) et/ou de leurs habitats naturels ;
- Gestion, conservation : mettre en œuvre des actions favorables à la restauration de ces espèces et de leurs habitats ;
- Communication : informer les acteurs concernés et le public.

Chaque plan est validé en CNPN.

Par exemple, les PNA visent à intégrer la protection des espèces dans les activités humaines et dans les politiques publiques.

Ils sont diffusés largement auprès des ministères, des services déconcentrés et sont en ligne sur le site du ministère en charge de l'Écologie. Les DREAL et les animateurs sont chargés de leur promotion et leur valorisation localement.

Les espèces bénéficiant d'un PNA sont choisies suivant plusieurs critères :

- le risque d'extinction (statut précisé dans les listes rouges de l'UICN),
- la responsabilité patrimoniale de la France
- les engagements internationaux (Convention de Bonn, de Berne, CITES)
- les engagements européens.

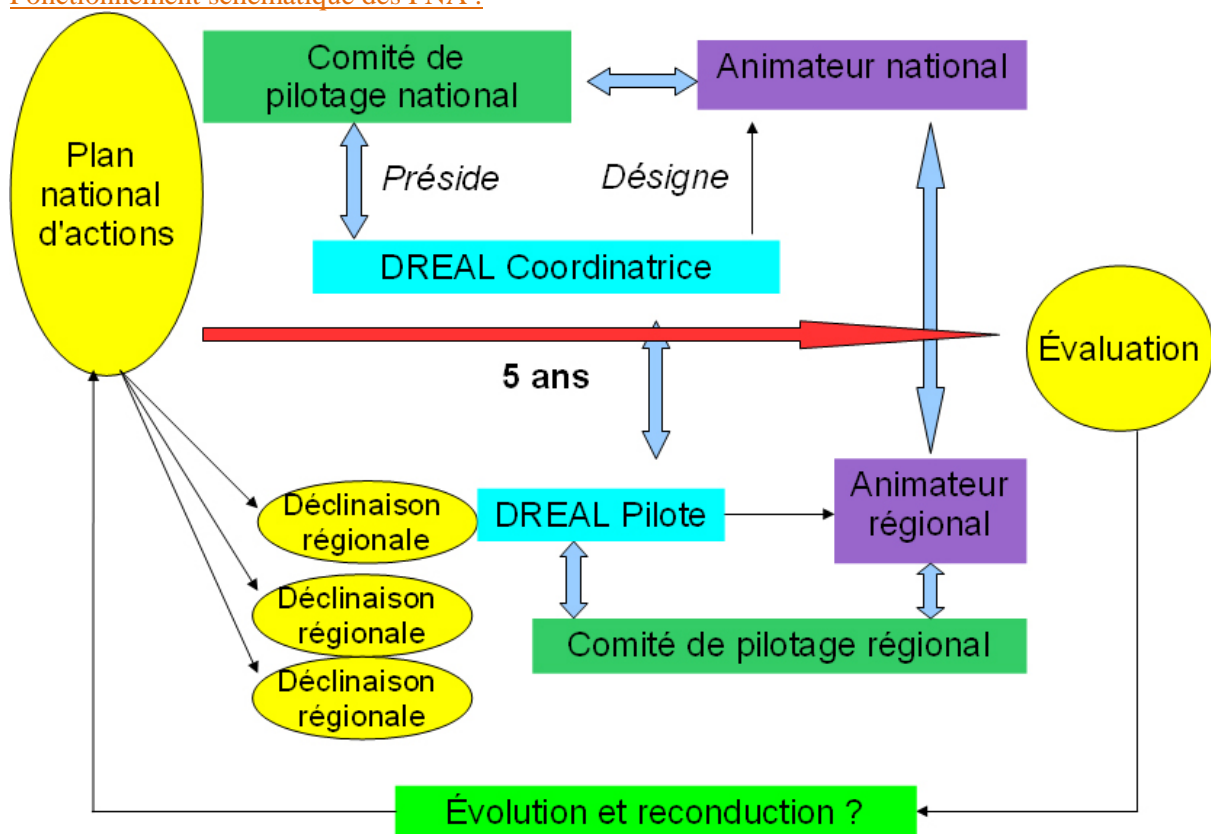
Des critères socio-économiques et culturels peuvent être pris en compte.

En juillet 2012, il existait 72 PNA en France (y compris dans les Dom) dont 25 étaient en cours de mise de œuvre (21 concernant la faune et 4 la flore). Parmi ces 72 plans, 4 concernent des invertébrés :
 Odonates (mise en œuvre) : 18 espèces
 Maculinea (mise en œuvre) : 5 espèces
 Pollinisateurs (rédaction)
 Insectes saproxyliques (en projet)

Les PNA s'appuient sur la dimension transversale de la conservation des espèces. Les espèces ciblées deviennent de fait des espèces parapluies car les mesures de conservation qui sont réalisées en leur faveur, profite à l'ensemble des autres espèces présentes dans les habitats concernés.

Certains PNA portent sur une espèce (le Vison d'Europe par exemple) tandis que d'autres portent sur un groupe d'espèces (Chiroptères, Odonates, plantes messicoles...).

Fonctionnement schématique des PNA :



Financements nationaux et régionaux :

Chaque DREAL reçoit une dotation annuelle du ministère pour le fonctionnement de l'animation des PNA. Cette dotation est d'environ 2 500 euros par PNA et par an. Elle s'élève à 20 000 euros pour une DREAL coordinatrice d'un PNA.

En Pays-de-la-Loire, la DREAL finance actuellement le fonctionnement de l'animation des 7 PNA déclinés à hauteur de 5 000 à 7 000 euros par an.

Depuis 2013, les Agences de l'Eau ont la possibilité de cofinancer les études et les travaux de restauration.

En 2013, le budget du PNA Maculinea (rédaction de la déclinaison régionale) a représenté 10 000 euros, soit 5,1 % du budget régional des PNA impliquant en partie des financements État et Agence de l'eau, hors contrats Natura 2000 (194 481 euros).

En 2014, le budget prévisionnel du PNA Maculinea est de 46 665 euros (6 000 euros pour l'animation, le reste pour études), soit 14,9 % du budget régional des PNA impliquant en partie des financements État et Agence de l'eau, hors contrats Natura 2000 (314 026 euros). Les études 2014 sont :

Actualisation des stations de plantes hôtes des *Maculinea alcon alcon* et *Maculinea teleius* dans le département de la Sarthe et recherche des pontes et des imagos de *Maculinea* (coordination CEN 72),

Prospections complémentaires sur *Maculinea teleius* en Maine-et-Loire, hors ENS (Gretia),

Mise en œuvre de la déclinaison régionale du PNA Maculinea en Anjou sur les sites ENS (LPO 49).

En 2014, 8 PNA bénéficient de financements de l'État et/ou de l'Agence de l'eau en région Pays-de-la-Loire, dont 6 ont une déclinaison régionale.

Bilan annuel et Copil :

L'animateur national ou régional dresse un bilan annuel des actions réalisées et des marges de progrès restantes. Le Copil permet de valider ce bilan et de discuter des actions à prévoir pour l'année à venir.

Le bilan annuel est l'occasion de valoriser l'ensemble des actions en faveur de l'espèce visée, pas seulement celles ayant bénéficié spécifiquement de subventions dédiées.

2. Notes sur les discussions et échanges au cours du Copil :

Un rapide tour de table est effectué.

Présentation du Conservatoire des espaces naturels de la Sarthe, animateur régional du PNA *Maculinea* (Dominique Bergeal)

Alain Rojo de la Paz :

La littérature et le document du PNA national distinguent les *Maculinea* « coucous » et les *Maculinea* « prédateurs ». Les chenilles des uns se nourrissent par trophallaxie au dépend des fourmis, tandis que les chenilles des autres seraient prédatrices de larves de fourmis. La réalité est plus complexe car j'ai pu observer des chenilles « prédatrices » se nourrir par trophallaxie après avoir mangé toutes les larves de fourmis.

Jeanne Vallet & Ronan Arhuro :

Les données à la maille n'apparaissent pas nécessairement sur les cartes communales. A vérifier sur le site web du CBN Siflore.

Alain Rojo de la Paz :

La même espèce de *Maculinea* (*M. arion* par exemple), peut parasiter différentes espèces de *Myrmica* sur un même site dans des habitats différents. Chez nous il s'agit principalement de *M. sabuleti* et une étude en Corse a permis de montrer qu'il s'agissait plutôt de *M. spinosior* en fourmi-hôte principale.

Olivier Vannucci :

Les habitats calcaires semblent jouer un rôle important dans la répartition de *M. arion*.

Marek Banasiak :

Il y a une dynamique autour de l'atlas des Rhopalocères depuis 2010 qui a permis de trouver de nouvelles stations de *M. arion* en bord de route.

Olivier Vannucci :

M. arion ne bénéficie pas des financements de l'Agence de l'eau. Les deux autres espèces oui. C'est pour cela que nous avons deux niveaux de priorité dans l'amélioration de connaissances chez les *Maculinea* : « milieux humides » et « milieux secs ».

Jeanne Vallet :

Pourquoi *M. arion* n'est-il pas présent dans l'est de la Sarthe ? Absence de prospections ?

Marek Banasiak :

Oui en effet, l'est du département est moins prospecté, mais c'est aussi un territoire moins favorable, marqué par l'agriculture intensive.

Olivier Vannucci :

La question principale concernant *M. teleius* est de savoir s'il existe encore de petits foyers de populations viables. En Maine-et-Loire une étude se déroulera en 2014 pour affiner notre connaissance sur la répartition effective de l'espèce.

Marc Nicolle et Jean-Marie Desse :

Oui en effet, d'autant qu'il n'y a pas eu de véritable continuité dans les prospections, dans le temps et dans l'espace.

Alain Cama :

Il existe deux stations en Indre-et-Loire pour *Maculinea teleius*. Elles demeurent fragiles et leur pérennité n'est pas certaine faute de maîtrise foncière.

Ronan Arhuro :

Est-ce que les papillons repèrent les fourmis sur les stations de pontes ?

Alain Rojo de la Paz :

Des essais infructueux ont été faits sur les *Maculinea*, mais cela a été mis en évidence sur des papillons myrmécophiles d'Afrique du Sud.

CG72 :

A-t-on une idée du seuil où une population n'est plus considérée comme viable ?

Olivier Vannucci :

On ne le connaît pas. Et cela dépend aussi des espèces et des conditions du milieu naturel. A la fois la disponibilité des plantes hôtes et la répartition des communautés de fourmis, mais aussi de la gestion réalisée sur ces sites.

Richard Maréchal :

Le Conseil général de Maine-et-Loire va revoir son positionnement sur la maîtrise foncière des sites pour l'instant nous avons réalisé une étude avec le CPIE pour connaître la répartition des populations côté 49 de la vallée des Cartes. Il faut que l'on associe les propriétaires et les agriculteurs à la démarche.

Alain Rojo de la Paz :

Le pâturage bovin ne me semble pas adapté du tout à la gestion des prairies à *Maculinea alcon alcon*, car j'en ai vu une disparaître à cause de ce pâturage. Par contre, il pourrait être favorable à *M. teleius* avec une charge à l'hectare plus extensive. En Normandie, on parle de 0.15 UGB / Ha pour du pâturage ovin.

Je pense qu'un suivi par CMR est à l'origine de la disparition d'une petite population de Fadet des laïches en Sarthe dans les années 1990.

Arnaud Le Nevé :

Prendre garde aux traitements vétérinaires prodigués aux animaux domestiques en cas de gestion par le pâturage.

Ronan Arhuro :

Pour *M. arion*, c'est l'inverse. Un milieu fauché lui est favorable.

Revue des fiches actions

A4 :

Est-ce que *M. arion* pond sur le thym ? Pas de connaissances sur le sujet à ce jour.

Répartition des fourmis à l'échelle régionale via le projet d'atlas national de l'association ANTAREA

A5 : gestion

Maintien de la Gentiane pneumonanthe par piétinement (touristes au Cap Fréhel, sanglier dans les landes d'Ouéé).

Olivier Vannucci :

pour *M. alcon alcon*, les deux métapopulations sont relativement bien suivies et la gestion permet de maintenir l'habitat de l'espèce ;

pour *M. arion*, nous devons évaluer si nous avons suffisamment de pelouses sèches connectées en dehors des accotements routiers ;

pour *M. teleius*, nous devons retrouver l'espèce ou envisager un programme de réintroduction ?

Marek Banasiak :

Dans la vallée du Narais, le territoire du site Natura 2000 est insuffisant concernant l'habitat de *Maculinea alcon alcon* (la plupart des sites sont en dehors du périmètre).

A6 :

Rencontrer les anciens agriculteurs pour connaître les usages passés.

Ronan Arhuro : les prairies sèches favorables à *M. arion* se situent en dehors des limites du site Natura 2000 « Dune, Forêt et Marais d'Olonne ».

A8 :

Arnaud Le Nevé : au minimum un classement en Znieff permet aux services de l'État de disposer d'une couche d'alerte en cas de projet d'aménagement sur une station à *Maculinea*.

A9 :

Géopal ? Opie ? Une couche d'alerte peut être un outil pratique pour les services instructeurs.

A10 :

En 2014, l'ONCFS en Sarthe va passer sur les sites à *Maculinea*.

Film : il va être mis en ligne sur le site de l'Opie.

Poster : espèces PNA en PDL ?

CG72 : quel public viser ?

Arnaud Le Nevé :

En priorité il me semble que l'on doit informer localement sur les communes qui accueillent des stations de *Maculinea* : le Conseil municipal, les propriétaires, les écoles.

Présentation de l'état des lieux du PNA par Raphaëlle Itrac-Bruneau

- Etat d'avancement par région
- Outil de communication, présentation de la plaquette du PNA *Maculinea*
- Résultats de la première année de l'enquête Gentianes avec Tela-botanica
- Présentation du protocole « fourmi-hôte »
- Actions du plan déclinées au niveau national

En conclusion : actions et priorités programmées en 2014

A2: Inventorier et caractériser les stations de *Maculinea* de milieux humides

A2 bis: Inventorier et caractériser les stations de *Maculinea arion*

- En Sarthe, le CBN du Bassin Parisien, le CEN Sarthe et le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir ont déposé un projet pour ré-inventorier les stations de Gentianes pneumonanthe et de Grande sanguisorbe, ainsi qu'une prospection sur les pontes et les imagos de *Maculinea* de milieux humides.

- En Maine-et-Loire, la LPO Anjou et le GRETIA en partenariat avec le Conseil général vont prospecter principalement les ENS à la recherche des *Maculinea* et également les sites à Grande sanguisorbe à la recherche de populations de *Maculinea teleius*.

A7 : Assurer la gestion conservatoire des stations avérées ou potentielles des populations locales de *Maculinea*

- Prise de contact avec la Chambre d'agriculture régionale pour co-construire des fiches techniques sur la gestion des habitats à *Maculinea*.

COPIL Maculinea (26 février 2014)

CEN Sarthe

Excusé : Alain Texier, F. Hebrecht ...

Nom Prénom	Fonction	Signature
VANNUCCI Olivier	Chargé d'études Faune CENS Animateur régional	
BERGEAL Dominique	DIRECTEUR CEN SARTHE	
ITRAC-BRUNEAU Raphaëlle	Animatrice nationale du PNA Maculinea (Opie)	
DESSE Jean-Marie	Ass. Entomologique de l'Anjou	JMD
NICOUÉ Marc	Ass. Entomologique de l'Anjou	
VALLET Jeanne	Responsable délégation Sarthe Conservatoire Botanique National du Bassin parisien	
CHÉNEAU Irilly	Chargé d'études d'impact CG 69	
FOUSSARD Denis	ET.L (72) - CEN Sarthe - Général Appel - Projets biodiversité not-72	
Duval Olivier	Chargé d'études Haute-Normandie Environnement	
Arhuro Roman	Chargé d'études ADEV	
ROJO de la Peyrière	Université du Maine CEN Sarthe	
MARECHAL Richard	Technicien ENS CG 49	
MOULIN Marie	ETL	
CAMA Alain	ETL	
BANASIAK Jurek	OPIE Vallées de la Sarthe et du Loir Chargé d'actions biodiversité	
CARDUINATI Thibault	DDT 72	
LINANTON Karine	CG 72 Technicienne Environnement	
JOALLAND Jézabel	CG 72 Chef de Bureau Agriculture Environnement	

LE NEVE Arnaud Dreal PDL

CENS - 1, rue du Moulin aux Moines - 72650 La Chapelle-Saint-Aubin



**Projet de demande de subvention
2014
(hors contrats Natura 2000 et fonctionnement)**

Cette fiche ne constitue en aucun cas une demande de subvention, elle a pour objet d'informer la DREAL sur les projets à venir pour la préparation de la programmation financière.

Intitulé complet du projet :

Réactualisation des stations de plantes hôtes des *Maculinea alcon alcon* et *Maculinea teleius* dans le département de la Sarthe et recherche des pontes et des imagos de *Maculinea*.

Maître d'ouvrage :

CENS

Maître d'œuvre :

CENS, CPIE VSL et CBNBP

Localisation géographique (joindre une carte éventuellement) :

Sur l'ensemble du département de la Sarthe se fondant sur la cartographie des plantes hôtes de la déclinaison régionale du PNA *Maculinea*.

Description de l'opération (objet, travaux, étude, résultat attendu, durée...) :

Contexte et objectifs

Après validation de la déclinaison régionale du PNA *Maculinea* en juin 2013, le CENS (Animateur du Plan) et ses partenaires scientifiques et techniques (CPIE VSL et CBNBP) souhaite s'appuyer sur la fiche action A 2 (amélioration des connaissances des *Maculinea* des habitats humides) pour développer ce projet. Cette étude fondée sur de la prospection ciblée des stations de *Gentiane pneumonanthe* et de *Grande sanguisorbe* ; et la recherche des pontes voire d'individus, nécessite la mobilisation de trois structures.

Objectifs :

- Améliorer la connaissance sur les stations de plantes hôtes des *Maculinea* des habitats humides (nombre de stations, nombre de pieds par station).
- Apporter des informations sur la qualité des stations et leur maintien à plus moins long terme
- Animation foncière : Réaliser un annuaire des propriétaires et gestionnaires des parcelles abritant les stations de plantes hôtes et/ou *Maculinea*.
- Dénombrer les œufs voire les individus de *Maculinea teleius* et *Maculinea alcon alcon* (un prélèvement de fourmis pourra être envisagé pour les stations importantes)

Description

En s'appuyant sur la cartographie et la connaissance du CBN du Bassin Parisien, des prospections se dérouleront en deux temps, un premier passage pour évaluer l'état de conservation des stations connues avec un comptage des pieds de plantes hôtes (géo-référencement de chaque station) par le Conservatoire botanique. Un deuxième passage se fera par l'une des deux autres structures (CEN Sarthe ou CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir) en fonction du secteur géographique et de leur légitimité (propriétaire, gestionnaire, animateur Natura 2000, convention de gestion, etc.).

Les prospections se dérouleront en juillet, août et septembre 2014 (période de la floraison des plantes hôtes et d'activité des imagos de *Maculinea*). Pour chaque station une codification permettra une classification afin de prioriser les actions de conservations futures (codification existante dans le PNA *Maculinea*).

Chaque propriétaire sera contacté dans la mesure du possible afin d'envisager à minima la signature d'une convention (ou location ou acquisition de parcelle(s)) dans le but de préserver les stations ou d'améliorer la gestion existante (si il y en a une).

Périmètre de protection :

- RN Natura 2000 PNR Site classé :
 APPB
 Autre (préciser) : ENS

Autorisations requises au titre des travaux (ex. loi sur l'eau, loi de 1930...) :

Des demandes de dérogation pour autoriser la capture des *Maculinea* seront demandées par les structures participant aux inventaires.

Estimation coût opération et plan de financement prévisionnel (HT ou TTC selon le cas) :

Prospections de terrain :

- CBNBP

Passage sur l'ensemble des stations connues après 1990 de *Gentiane pneumonanthe* où aucune observation de *Maculinea* n'est confirmée après 2000.

Transmission des données de la base de données Flora du CBNBP concernant *Sanguisorba officinalis*

Synthèse sur les stations avec géo-référencement et photographies des habitats

Soit 11 265,83 € (détail dans le devis joint)

- CPIE VSL

Passage sur une partie des stations pré-identifiées par le CBNBP, comptage et prélèvement de fourmis

Passage sur les stations de *Sanguisorba officinalis* (géo-référencement et photographie des habitats) (8 x 500) 4 000 €

- CENS

Passage sur l'autre partie des stations pré-identifiées par le CBNBP, comptage et prélèvement de fourmis

Passage sur les stations de *Sanguisorba officinalis* (géo-référencement et photographie des habitats)

(8 x 450) 3 600 €

Rapport et Synthèse

- CPIE VSL

Synthèse des observations de *Maculinea* (nombre d'œufs par pieds de plantes hôtes, nombre d'imagos observés. Fiches annuelle. (5 x 500) 2 500 €

- CENS

Coordination

Synthèse globale avec l'ensemble des données (plantes hôtes et imagos)

Annuaire des stations de plantes hôtes, suivi de la détermination fourmis (GRETIA et ANTAREA)

SIG (10 x 450) 4 500 €

Soit un total de **25 865 € TTC**

Plan de financement envisagé :

Agence de l'eau Loire Bretagne 70% : **18 106,081 €**

Région des Pays de la Loire : **4 000 €**

Conseil Général de la Sarthe : **3 758,919 €**

Ordre de priorité parmi les actions que vous proposez :

Numéro d'ordre : Priorité 1

Justifications :

Dans le cadre du PNA *Maculinea*, cette action est importante vis-à-vis de la rapide évolution des habitats abritant les deux espèces de *Maculinea* envisagées. A ce jour il ne reste plus que deux noyaux de populations de *Maculinea alcon alcon* en Pays de la Loire (un en Loire Atlantique sur la commune du Gâvre et le suivant en vallée des Cartes à cheval entre la Sarthe et le Maine et Loire). *Maculinea teleius* quant à lui reste sporadique et pour l'instant aucune population certaine n'est connue (peut-être une station relictuelle dans le Maine et Loire).

Observations complémentaires (contexte général, difficultés...)

La recherche de co-financeurs a débuté, la Région PDL a répondu favorablement à notre demande. On verra en septembre pour valider leur budget. Le CG 72 semble intéresser, une nouvelle prise de contact se fera vers le 22 août pour finaliser le budget.



Projet de demande de subvention 2014
(hors contrats Natura 2000 et fonctionnement)

Cette fiche ne constitue en aucun cas une demande de subvention, elle a pour objet d'informer la DREAL sur les projets à venir pour la préparation de la programmation financière.

Intitulé complet du projet :

*Prospections complémentaires sur *Maculinea teleius* en Maine-et-Loire hors ENS
(mise en œuvre de la déclinaison régionale du PNAM)*

Maître d'ouvrage :

Groupe d'Etudes des Invertébrés Armoricaains (GRETIA)

Maître d'œuvre :

GRETIA (en partenariat avec la LPO-Anjou)

Localisation géographique (joindre une carte éventuellement) :

Maine-et-Loire

Description de l'opération (objet, travaux, étude, résultat attendu, durée...) :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la déclinaison régionale du Plan d'actions en faveur des *Maculinea* (application de l'action A2), en lien avec l'animateur régional du Plan (CENS) et en partenariat avec la LPO-Anjou, nous proposons de réaliser des prospections ciblées en période de ponte de *Maculinea teleius*, sur les prairies à Grande Sanguisorbe encore présentes en Val d'Authion et sur d'autres sites favorables en Anjou.

Ces prospections seront effectuées en dehors des espaces naturels sensibles du département (Prairies des Montils notamment), eux-mêmes prospectés par ailleurs par la LPO-49 dans le cadre d'un projet proposé en parallèle (co-financement CG49/DREAL-AELB demandé par ailleurs). Les deux actions seront cependant totalement coordonnées.

L'action démarrera par une enquête auprès du CBNB destinée à dresser la liste de l'ensemble des stations connues ou anciennes de la plante-hôte (*Sanguisorba officinalis*).

Un plan de prospection sera ensuite dressé avec une à deux visites sur chaque site, à la recherche des adultes (femelles en ponte, notamment) et des pontes. L'ensemble des résultats sera consigné sous forme de cartographie, de tableau de synthèse et, pour les stations « positives » qui seraient découvertes, de fichier sitologique (photographie, géolocalisation, appréciations sur la taille du noyau de population, état de conservation de l'habitat, recommandations concernant la gestion ou la protection...). Ces résultats prépareront donc, le cas échéant, la mise en œuvre des actions A5, A6, A7 et/ou A8 de la déclinaison régionale du PNAM.

Les données issues de ces prospections serviront à alimenter la base ZNIEFF (le cas échéant). Les données nouvelles recueillies sur la plante-hôte seront également retransmises au CBNB.

Contexte et objectifs :

Application de la déclinaison du Plan National d'Actions en faveur des Maculinea

Objectifs opérationnels :

- statuer sur la présence de noyaux de populations relictuels
- préparer les actions conservatoires

Périmètre de protection :

RN Natura 2000 PNR Site classé

Autre (préciser) :

Autorisations requises au titre des travaux (ex. loi sur l'eau, loi de 1930...) :

Néant

Estimation coût opération et plan de financement prévisionnel

(HT, le GRELIA n'étant pas assujéti à la TVA) :

Préparation mission, enquête auprès du CBNB (y compris frais d'extraction base Calluna) : 500 €

Travaux de terrain : 8 jours x 300 = 2400 €

Analyse, cartographie, synthèse des résultats : 4 jours x 300 = 1200 €

Frais spécifiques d'études (déplacements) : 650 €

Total de l'action : 4 750 €

Subvention DREAL/Agence de l'eau : 3 325 €

« Autofinancement » : 1 425 €

Ordre de priorité parmi les actions que vous proposez :

Numéro d'ordre : 1

Justifications : opération prioritaire du Plan d'Actions Maculinea en cours

Observations complémentaires (contexte général, difficultés...)



Projet de demande de subvention
(hors contrats Natura 2000 et fonctionnement)

Cette fiche ne constitue en aucun cas une demande de subvention, elle a pour objet d'informer la DREAL sur les projets à venir pour la préparation de la programmation financière.

Intitulé complet du projet : Mise en œuvre de la déclinaison régionale du Plan national d'action « Maculinea » en Anjou sur les sites ENS (49)

Maître d'ouvrage : LPO ANJOU

Maître d'œuvre : LPO ANJOU

Localisation géographique (joindre une carte éventuellement) : Maine-et-Loire

Description de l'opération (objet, travaux, étude, résultat attendu, durée...) :

En lien direct avec la déclinaison régionale du Plan national d'action Maculinea (PNAM) animé par le Conservatoire d'Espaces naturels de la Sarthe (CENS), la LPO Anjou se propose de mettre en œuvre sur les secteurs à forts enjeux certaines des actions prioritaires du plan :

I – Recherche de *Maculinea telejus* en Anjou :

Objectif : rechercher des stations de Maculinea telejus en Sud et Est Baugeois, en priorité sur les sites classés ENS par le Plan Départemental des ENS

Cette espèce prioritaire du plan doit faire l'objet de prospections ciblées (action A2 du plan) sur les secteurs des vallées humides où des données historiques existent, ainsi que sur les espaces où sa plante hôte, la Grande Sanguisorbe, est encore présente selon les inventaires du Conservatoire botanique national de Brest. Ainsi, la proximité immédiate de stations angevines, en particulier à Courléon (49), de celles connues en Touraine (37), l'existence de milieux favorables et de données datant de moins de 10 ans dans certains secteurs (Longué-Jumelles, Beaufort-en-Vallée, Basses Vallées Angevines...), invitent à l'optimisme quant au possible maintien de sites occupés.

Les sites seront parcourus en période favorable (juillet), avec une météo idéale (temps chaud et ensoleillé) en s'appuyant sur les émergences de l'espèce dans le département voisin, et après s'être mis en relation avec les référents locaux. Une cartographie des habitats favorables et des localisations réelles des imagos observés et quantifiés sera réalisée, avec plusieurs passages sur les sites les plus favorables si nécessaire. Selon les opportunités, la LPO Anjou déclinera la démarche sur *Maculinea alcon* si le temps alloué est suffisant.

8 jours de repérage et prospection + 2 jours de cartographie soit **10 jours**.

II – Lancement des démarches de conservation des sites majeurs à Maculinea des zones humides :

Objectif : amorcer la gestion conservatoire de sites à fort enjeu « Maculinea »

En lien avec la fiche action A6 du PNA Maculinea, la LPO Anjou se propose de poser les bases des démarches de préservation des sites à Maculinea sur les sites majeurs angevins. En effet, les informations sont trop lacunaires à ce jour pour pouvoir intervenir sur les sites : absence de coordonnées des ayant-droits, propriétaires et statuts publics/privés, aucune idée de la gestion actuelle, de l'état de conservation de l'habitat... pour pouvoir intervenir.

Pour ce faire, la LPO Anjou identifiera les sites en ENS où les *Maculinea alcon* et *M. telejus* (ou leur plante hôte) sont répertoriés, recherchera et rencontrera leurs propriétaires pour l'ensemble des sites.

Selon les cas de figure, différentes propositions pourront être faites : accompagnement de la gestion notamment dans le cadre des ENS, propositions de gestion conservatoire... La LPO Anjou synthétisera ces informations site par site dans des fiches permettant ensuite de hiérarchiser les sites où intervenir en priorité.

A raison d'au moins 3 jours par site, la LPO Anjou se propose d'intervenir sur environ 5 sites selon les données disponibles, soit **15 jours** de travail.

Périmètre de protection :

RN Natura 2000 PNR Site classé

Autre (préciser) : ENS 49

Autorisations requises au titre des travaux (ex. loi sur l'eau, loi de 1930...) :

Estimation coût opération et plan de financement prévisionnel (HT ou TTC selon le cas) :

I – Recherche de *Maculinea telejus* en Anjou : 10j*370€/j = 3 700€

II – Lancement des démarches de conservation des sites : 15*370€/j = 5 550€,
Déplacements : 800€

TOTAL GLOBAL DE L'ACTION : 10 050€

Financement DREAL : 6 000 €

Financement CG 49 : 4 050 €

Ordre de priorité parmi les actions que vous proposez :

Numéro d'ordre : 2

Justifications : Plan d'Action Maculinea en cours